

PROFESSEUR·E DE TROMPETTE

INTERVENANT·E ARTISTIQUE • MULTI-SITES • TERRITOIRE DE L'OUEST

L'École Artistique Intercommunale de l'Ouest (EAIO) est une régie autonome personnalisée du Territoire de l'Ouest, présente sur les communes de Saint-Paul, Trois-Bassins, La Possession, Saint-Leu et Le Port. Elle propose un enseignement artistique de proximité en musique, arts visuels, théâtre et cirque, et danse, au service de tous les publics du territoire.

VOS MISSIONS

- Assurer l'enseignement collectif de la trompette, de l'initiation au perfectionnement
- Construire un parcours instrumental cohérent, en lien avec les pratiques d'ensemble (orchestres, musiques actuelles, musiques traditionnelles réunionnaises)
- Encourager la pratique collective : ensembles de cuivres, ateliers de musiques amplifiées
- Préparer les élèves aux temps de restitution : auditions, scènes ouvertes
- Participer à la vie pédagogique de l'école : réunions, référentiel de discipline musique
- Assurer le suivi de son activité via les outils de l'école (iMuse, HyperPlanning)

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'État de professeur de musique, DUMI, ou expérience artistique et pédagogique significative en trompette
- Pratique instrumentale, à l'aise dans plusieurs esthétiques (jazz, musiques actuelles, musiques traditionnelles)
- Goût pour la transmission, patience et exigence bienveillante avec des publics de tous âges et de tous niveaux
- Capacité à fédérer autour de projets d'ensemble et à travailler en interdisciplinarité
- Intérêt pour les musiques et cultures réunionnaises, ouverture à la diversité des répertoires

CONDITIONS

Lieux d'exercice	Saint-Paul, Plateau Caillou
Volume horaire	5 heures hebdomadaires sur une après-midi
Rémunération	Selon grille EAIO